



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

08 mars 2011

Fort recul saisonnier du chômage en Valais en février

(IVS).- 6387 chômeurs étaient inscrits auprès des Offices régionaux de placement (ORP) du canton du Valais à la fin février, soit 954 de moins qu'à la fin janvier. Le taux de chômage atteignait 4.6% (-0.7 point). Ce recul du chômage en février s'explique par la reprise du travail dans les professions saisonnières de la construction et de l'agriculture. Le Valais a enregistré la diminution du chômage la plus forte sur le plan suisse.

	Taux de chômage février 2011	Nombre chômeurs février 2011	Evolution par rapport à janvier 2011		Evolution par rapport à février 2010	
			Taux	Chômeurs	Taux	Chômeurs
Suisse	3.6%	143'325	-0.2 pt	-5459	-0.8 pt	-29'674
Valais	4.6%	6387	-0.7 pt	-954	-0.8 pt	-1106
Haut-Valais	1.7%	670	-0.5 pt	-193	-0.4 pt	-137
Valais Central	5.5%	2960	-0.8 pt	-398	-0.9 pt	-465
Bas-Valais	6.1%	2757	-0.8 pt	-363	-1.1 pt	-504

Situation du chômage en Suisse et en Valais

L'évolution du chômage en Valais est favorable en février. Le recul du chômage par rapport au mois précédent est plus marqué que ces dernières années et il se confirme dans les trois régions. Il s'explique par les conditions climatiques favorables qui ont permis aux chantiers et aux activités agricoles de redémarrer plus tôt qu'habituellement.

Plusieurs signes positifs sont visibles sur le marché du travail valaisan. En variation annuelle, le recul du chômage n'avait plus été aussi marqué depuis 2001. Quant au nombre de places vacantes annoncées aux ORP, il a augmenté de plus de 20% à 744 par rapport à février de l'année dernière.

Forte baisse du chômage saisonnier dans la construction

	Haut-Valais		Valais Central		Bas-Valais	
	Nombre chômeurs fév 2011	Evolution par rapport à janv 2011	Nombre chômeurs fév 2011	Evolution par rapport à janv 2011	Nombre chômeurs fév 2011	Evolution par rapport à janv 2011
Agriculture	19	-5	314	-55	239	-87
Construction	254	-138	701	-198	664	-194
Hôtellerie-restauration	79	-12	405	-5	293	-13

Situation du chômage dans les régions et les principaux groupes de professions saisonnières



Les fluctuations du chômage dans les branches saisonnières mettent en évidence les différences dans la structure économique des trois régions valaisannes. Le chômage a fortement reculé dans les professions saisonnières de la construction et de l'agriculture. Ces deux branches représentent le 71% de la diminution totale du chômage en février.

La construction exerce une forte influence sur les variations du chômage dans les trois régions : le recul du nombre de chômeurs dans la construction représente 72% de la diminution totale du chômage dans le Haut-Valais ; cette proportion est de 50% dans le Valais Central et de 53% dans le Bas-Valais. Par contre, l'agriculture a une influence plus forte sur l'évolution du chômage dans le Valais Romand que dans le Haut-Valais où elle est presque négligeable.

Note aux rédactions

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter - entre 11h00 et 11h30 – Patrizia Clavien-Remedi, responsable communication du Service de l'industrie, du commerce et du travail, au 027 606 73 21